

1959

Vacances d'été 1959

Nous avons organisé un camp d'été important durant les mois de juillet et août, dans une colonie louée au Motelon sur Charmey en Gruyère. A cette colonie, 104 enfants ont séjournés en deux groupes successifs, les garçons en juillet les filles en août. Ce camp s'est déroulé d'une manière générale à la satisfaction de tous et nous adressons nos remerciements aux adultes qui se sont dévoués sans compter, ainsi qu'aux moniteurs et monitrices.

Le résultat financier, une fois tous nos comptes réglés, laisse apparaître un faible déficit de Fr. 203.39.

Acquisition d'une maison de vacances

Au moment même où se déroulait le camp d'été, notre Comité poursuivait ses recherches, en vue de trouver un bâtiment qui permettrait, dans l'avenir, d'assurer des séjours réguliers. Après de nombreux déplacements et un choix approfondi, notre Comité, entouré d'avis favorables, pensa judicieux d'envisager l'acquisition d'un bâtiment se trouvant à La Côte-aux-Fées à 1'100 m d'altitude dans la Jura neuchâtelois. Cet immeuble - une ancienne pension - comportait 30 chambres et paraissait convenir parfaitement au but poursuivi, d'autant qu'un terrain de près de 20'000 m² pouvait permettre l'établissement d'une place de jeux.

Une offre d'une durée limitée ayant été faite, il se trouva nécessaire d'agir rapidement pour ne pas perdre une occasion aussi rare.

Après avoir signé une promesse de vente, notre association provoqua une réunion d'informations tenant lieu d'assemblée générale extraordinaire, au cours de laquelle vous furent exposées les tractations en cours et divers avis furent exprimés, aboutissant finalement à l'approbation du projet d'acquisition. Cet achat fut définitivement conclu devant notre en date du 14 novembre 1959.

Le principal des fonds nécessaires nous fût avancé sous forme d'hypothèques par le Crédit Foncier Neuchâtelois et le Crédit Mutuel de Vernier. Nous aimerions préciser que nous avons rencontré une compréhension très amicale auprès du Crédit Mutuel de Vernier à qui nous sommes reconnaissants de son cordial appui. En outre, nous remercions ceux de nos membres qui ont signé une caution solidaire appuyant notre emprunt en second rang.

L'acquisition de la propriété à La Côte-aux-Fées est, nous l'espérons, le point de départ de nombreux camps. Elle marque d'une façon tangible le souci que nous avons d'apporter notre appui aux familles de notre paroisse, en assurant aux enfants des séjours de vacances qui répondent aux souhaits des parents.

Divers travaux d'aménagement sont indispensables pour adapter le bâtiment aux besoins nouveaux, mais de nombreux paroissiens ont bien voulu apporter leur aide bénévole et nous les remercions vivement de ce geste très appréciable.

Comptes du premier exercice

Les comptes que nous avons arrêtés au 31 décembre 1959 font ressortir une légère perte de Fr. 352.64 pour l'exercice. Cependant, les résultats de notre camp d'hiver couvriront cette perte.

Un total de dons de Fr. 7'063.- a été affecté à l'achat de matériel pour notre bâtiment, Nous avons encore à faire des acquisitions et nous l'espérons que votre générosité voudra bien continuer à se manifester, de telle manière que nos soucis se limitent aux charges normales de notre exploitation.

Nous espérons que vous voudrez bien approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés.

Cotisation

Notre Comité vous rappelle que la cotisation annuelle est volontaire et que les versements et les dons en nature, de même que le fait d'être parents de colons, donne automatiquement la qualité de membre.

Elections statutaires

Conformément à nos statuts, vous avez à nommer les membres du Comité pour l'année 1960.

Nous vous demandons d'accorder votre confiance aux personnes actuellement en fonction, qui, toutes, ont répondu favorablement à l'appel lancé en son temps par le révérend Curé de notre paroisse.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur votre appui amical et vous pouvez être certains que notre Comité s'efforce de résoudre, dans les meilleurs délais possibles, tous les problèmes qui se présentent à lui et qui sont, croyez-le, fort nombreux dans cette période de démarrage.

Soyez cependant persuadés que notre travail commun, appuyé par des sentiments d'amitiés, permettra à de nombreux enfants de compter plus tard, parmi les bons souvenirs de jeunesse, le séjour fait à la Colonie de vacances La Joie de Vivre.

rapport d'activité du président, Georges Demolières, daté du 5 mai 1960